

PROGRAMME FACULTAIRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Ce programme vise à améliorer la capacité en recherche et en création de la Faculté des arts. Les sommes allouées sont destinées à soutenir les activités de recherche et de création individuelles et collectives de son corps professoral, à produire un effet levier pour les financer de manière plus substantielle, ainsi qu'à élaborer et développer des projets structurants et durables pour la Faculté. Il se divise en sept volets :

- DÉMARRAGE DES NOUVELLES PROFESSEURES, NOUVEAUX PROFESSEURS
- **CONSOLIDATION POUR LA RELÈVE PROFESSORALE**
- RELANCE DE PROJETS DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION
- NOUVELLES ORIENTATIONS DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION
- RECONNAISSANCE ET FINANCEMENT DES ÉQUIPES DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION
- APPARIEMENT FINANCIER AUX SUBVENTIONS LIÉES À LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES
- MOBILISATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES ET SOUTIEN À LA PUBLICATION

Modalités générales

- Les montants alloués peuvent varier d'une année à l'autre selon les fonds attribués annuellement par le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion. Des montants maximums sont annoncés à titre indicatif pour chacun des volets du programme
- Chaque volet est soumis à des règles budgétaires et échéanciers qui lui sont propres. Suite à l'octroi d'une subvention, la professeure, le professeur doit porter une attention particulière aux termes et délais permis pour l'utilisation des fonds qui lui sont octroyés
- L'appui financier de la Faculté des arts résultant de ce programme doit être clairement reconnu dans les documents imprimés et numériques servant la diffusion des activités ou des résultats de recherche ou de recherche-crédation
- Un rapport final de réalisation doit être soumis à Stéphanie Tran (tran.stephanie@uqam.ca), attachée d'administration de la Faculté, à la fin de la période de subvention
- Pour les questions et le suivi administratif des dossiers, la professeure, le professeur doit s'adresser à Geneviève Garneau, agente de recherche et de planification, au poste 2432 ou à l'adresse courriel garneau.genevieve@uqam.ca
- Les demandes de financement sont déposées en version électronique à l'adresse courriel recherche.facarts@uqam.ca

Consolidation pour la relève professorale

Contexte

Ce volet est lié à la production d'une demande de subvention faisant l'objet d'un dépôt à un organisme externe pour un concours relié à la relève professorale (FRQ - relève professorale, CRSH Développement savoir – chercheur émergent ou autres). Il ne concerne pas la rédaction d'ententes contractuelles ou de demandes de dons.

Objectifs spécifiques

- Appuyer les travaux de la relève professorale de façon à favoriser l'implication des professeures, des professeurs dans des activités de recherche ou de recherche-crédation
- Améliorer la capacité à obtenir du financement externe

Conditions d'admissibilité

- La candidate, le candidat doit être une professeure, un professeur à l'UQAM **depuis moins de 5 ans, pour les demandes FRQ - relève professorale, et moins de 6 ans, pour les demandes CRSH – Développement savoir**
- Occuper un poste de professeure, professeur régulier à la Faculté des arts au moment du dépôt de la demande
- Avoir dépensé la subvention facultaire de démarrage pour nouvelles, nouveaux professeurs
- **Ce financement ne peut être obtenu qu'une seule fois**

Critères d'évaluation

- Dépôt en tant que responsable à un organisme subventionnaire reconnu (CRSH, FRQ, IRSC, etc.)
- Engagement à déposer six semaines avant l'échéance de l'organisme subventionnaire une demande complète au vice-décanat à la recherche et à la création
- Qualité du projet de recherche ou de recherche-crédation proposé
- Réalisme de la stratégie de financement auprès d'organismes externes
- Implication des étudiantes et étudiants dans le projet

Montant alloué : Jusqu'à 5 000\$ à dépenser dans l'année suivant l'octroi

Dépôt de la demande

Faire parvenir les documents suivants en version électronique à recherche.facarts@uqam.ca

- une version PDF du formulaire de la demande de subvention complète
- le [CV commun canadien](#) de la candidate, du candidat, formaté selon les consignes de l'organisme subventionnaire visé